



Emploi Avenir



Réunion de zones avril 2013

Les objectifs

La Loi du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir a pour objectif

- Permettre à des jeunes, peu ou pas qualifiés, de réussir une première expérience professionnelle
- ET**
- Proposer une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue.

L'Etat souhaite créer 150 000 de ces emplois

Le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative s'est engagé à en «générer» 15 000 :

- **10 000 dans le secteur jeunesse**
- **5 000 dans le secteur sport**

Le dispositif

Public

Contrats

Le dispositif concerne les jeunes **SANS EMPLOI**
âgés de 16 à 25 ans
(30 ans s'ils sont reconnus travailleurs handicapés)

Non
diplômés

De niveau de qualification V
(niv.CAP-BEP)
Totalisant 6 mois de recherche
d'emplois dans les 12 derniers
mois.

OU

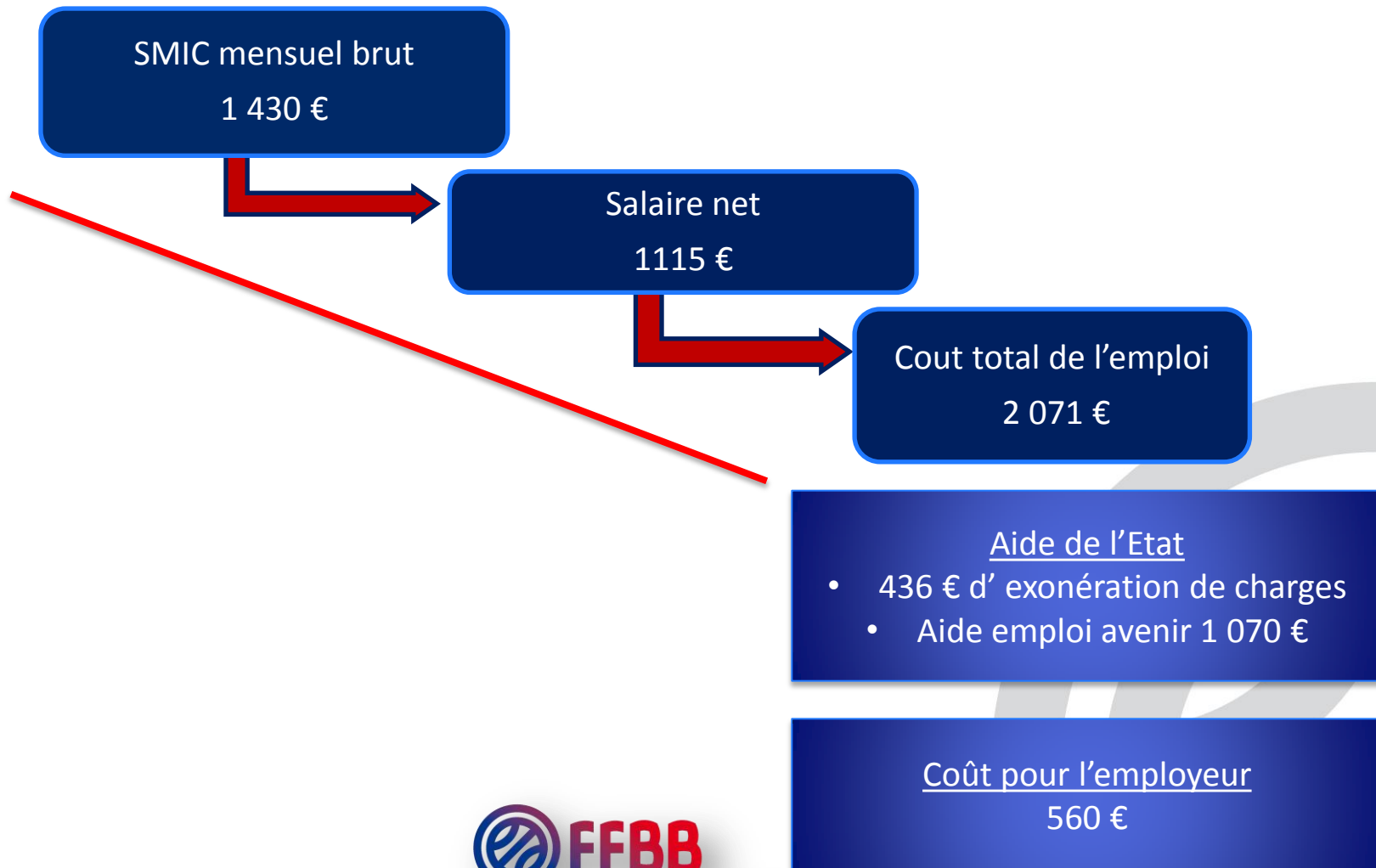
Diplômés jusqu'à BAC + 3
Sans emploi depuis 1 an
(dans les 18 derniers
mois.)
Habitant en Zone
sensible Urbaine (ZUS)
Zone de Revitalisation
Rurale (ZRP)
En outre mer.

CDI ou CDD de 12 mois renouvelables dans la limite de 36 mois
(pouvant aller au delà exceptionnellement s'il s'agit
de terminer une action de formation professionnelle)
Sous la forme de Contrat Unique d'Insertion (CUI)

Emploi à temps plein

Les dispositions financières

Jusqu'à 75 % du SMIC brut pris en charge par l'Etat



La convention FFBB/Ministère

- Une convention entre la FFBB et le ministère chargé des sports doit être signée :
 - Le basketball s'engage sur la création de 150 emplois sur deux ans
 - Trois métiers sont identifiés pour accueillir ces jeunes.



Les formations

Formation transversales

- Connaître la FFBB et son réseau
- Connaître l'organisation du mouvement sportif
- Découvrir le fonctionnement associatif
- La gestion et l'animation d'un projet
- Convention Collective Nationale du Sport
- Santé et basketball : comment utiliser la pratique sportive au service du maintien physique pour une population, de pratiquants non compétitifs.....

Formation Spécifique Agent administratif	Formation Spécifique Organisateur de tournois	Formation Spécifique Responsable école mini basket
FBI	Animer et gérer un évènement sportif de basketball	Responsable Ecole de mini-basket
Comptabilité et logiciel CEGID	La stratégie fédérale du 3x3 et la déclinaison régionale	

Afin de répondre aux questions des structures désireuses de s'engager dans ce dispositif , une équipe fédérale est à leur disposition.

**Pour ce faire une adresse mail a été créée:
emploiavenir@ffbb.com**

Le CNOSF ayant signé une convention avec le Ministère s'engagent a soutenir ce dispositif, les CROS et les CDOS pourront également vous soutenir dans vos démarches.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com